

# Filière : Mathématiques Physique (MP)

La filière Mathématiques Physique (MP) fait partie des classes préparatoires scientifiques et technologiques.

## 1. Conditions d'admission :

L'accès à la 1<sup>ère</sup> année de la filière MP est ouvert, après sélection sur étude de dossier, aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Etre titulaire du baccalauréat de l'année en cours dans l'une des séries suivantes : sciences mathématiques, Sciences Expérimentales ou Sciences Expérimentales originelles ou d'un diplôme équivalent ;
- Etre âgé de moins de 21 ans au 31 décembre de l'année du concours.

## 2. Organisation des études :

La durée des études dans la filière MP est de 2 années réparties comme suit :

- 1<sup>ère</sup> année : classe de mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur ;
- 2<sup>ème</sup> année : classe de mathématiques physique.

Les programmes de formation comportent des cours théoriques, des travaux pratiques (TP), des travaux dirigés (TD), des Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés (TIPE) et un encadrement oral.

Les études dans la classe de mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur sont organisées en deux périodes. Durant la 2<sup>ème</sup> période, plusieurs matières communes et des modules d'appui et de renforcement sont enseignés.

A la fin du 1<sup>er</sup> trimestre, le conseil de classe oriente les élèves vers une des options suivantes :

- Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur ;
- Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur avec appui (renforcement) en informatique ;
- Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur avec appui (renforcement) en sciences industrielles.

La répartition du volume horaire hebdomadaire des enseignements dispensés dans la classe de mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur (1<sup>ère</sup> année de la filière) se présente comme suit :

MATIÈRES	1 <sup>ÈRE</sup> ANNÉE					
	1 <sup>ÈRE</sup> PHASE			2 <sup>ÈME</sup> PHASE		
	COURS	TRAVAUX DIRIGÉS	TRAVAUX PRATIQUES (A)	COURS	TRAVAUX DIRIGÉS	TRAVAUX PRATIQUES (A)
Mathématiques	10	2	-	10	2	-
Physique	5	1	1	5	1	1
Chimie	1	-	1	1	-	1
Sciences industrielles	1	1	-	(1d)(e)	-	(1d)(e)

1 <sup>ÈRE</sup> ANNÉE						
MATIÈRES	1 <sup>ÈRE</sup> PHASE			2 <sup>ÈME</sup> PHASE		
	COURS	TRAVAUX DIRIGÉS	TRAVAUX PRATIQUES (A)	COURS	TRAVAUX DIRIGÉS	TRAVAUX PRATIQUES (A)
TIPE (b)	-	2	-	-	2	-
Informatique	-	-	1	1 heure d'étude (c)		
Culture arabe et traduction	2	-	-	2	-	-
Français	4	-	-	4	-	-
Anglais	2	-	-	2	-	-
Education physique et sportive	2	-	-	2	-	-
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>27 (d)</b>	<b>5</b>	<b>3 (d)</b>

(a)- En effectif réduit.

(b)- Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés.

(c)- Incluse dans les horaires des disciplines scientifiques.

(d)- Plus 1 heure de cours et 1 heure de travaux pratiques pour les élèves de la classe mathématiques, Physique et Sciences de l'ingénieur qui suivent l'option de Sciences de l'Ingénieur.

(e)- Non applicable aux élèves qui suivent l'option de l'informatique.

Durant la 2<sup>ème</sup> année (classe mathématiques physiques), les élèves suivent des matières communes et un module spécialisé en informatique. Les élèves qui ont réussi les examens de la classe des mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur avec appui (renforcement) en informatique sont orientés vers la classe mathématiques physique, spécialité informatique.

Le volume horaire hebdomadaire des enseignements dispensés dans la 2<sup>ème</sup> année de la filière MP est réparti comme suit :

2 <sup>ÈME</sup> ANNÉE			
Matières	Cours	Travaux dirigés	Travaux pratiques (a)
Mathématiques	10	2	-
Physique	5	1	1
Chimie	1	-	1
Sciences industrielles	1(f)	1(f)	-
TIPE (b)	-	2	-
Informatique	1 heure (c) (g)		
Culture arabe et traduction	2	-	-
Français	3	-	-
Anglais	2	-	-
Education physique et sportive (d)	2	-	-
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>6</b>	<b>2</b>

- (a)- En effectif réduit.
- (b)- Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés.
- (c)- Incluse dans les horaires des disciplines scientifiques.
- (d)- Facultative pour la 2<sup>ème</sup> année.
- (e)- Plus 1 heure de cours et 1 heure de travaux pratiques pour les élèves de la classe mathématiques, Physique et Sciences de l'ingénieur qui suivent l'option de Sciences de l'Ingénieur.
- (f)- Non applicable aux élèves qui suivent l'option de l'informatique.
- (g)- Plus 1 heure de cours et 1 heure de travaux pratiques pour les élèves de la classe Mathématiques Physique qui suivent l'option informatique.

Le volume horaire hebdomadaire des interrogations orales dans la filière MP se présente comme suit :

MATIÈRES	1 <sup>ÈRE</sup> ANNÉE	2 <sup>ÈME</sup> ANNÉE
Mathématiques	0,5	0,5
Physique chimie	0,5	0,5
Informatique	0,5 (a)	0,5
Français	0,5	0,5
Anglais	0,5	0,5

- (a)- Au cours de la 2<sup>ème</sup> période.